

qui en a été fait est le plus grand obstacle à une appréciation vraie du médicament.

En tous cas, son action n'est pas de celles qui autorisent les espérances auxquelles la plupart des observateurs se sont laissé entraîner. Agissant doucement et lentement, il a eu le double tort d'être expérimenté à la hâte et de donner de suite des résultats d'une trop brillante soudaineté.

Si, au lieu de s'en tenir aux effets observés, on accepte les données des thérapeutistes qui recommandent avec tant de confiance le remède, on doit regarder le bromure de potassium comme exerçant une action sédative sur les convulsions de tout ordre, sur les mouvements du cœur, sur les spasmes et les agitations non convulsives, sur les hyperesthésies généralisées ou partielles, sur l'insomnie et sur les fonctions génitales.

(*Archives générales de médecine*, 1865.)

## L'HYDROTHÉRAPIE EN FRANCE.

Les épreuves les plus décisives auxquelles puisse être soumise une médication ont été subies par l'hydrothérapie. Repoussée d'abord par l'incrédulité des médecins, adoptée avec enthousiasme par un certain nombre de malades qui s'étaient faits les apôtres de la foi nouvelle; vantée outre mesure par les médecins nouvellement convertis; inscrite au catalogue des médecines populaires, l'hydrothérapie a non seulement résisté, mais elle a conquis dans la thérapeutique une place dont on ne la dépossédera plus.

Aux premières luttes succède aujourd'hui un calme qui n'est rien moins que de l'indifférence, et le temps est favorable aux jugements sans passion. La troisième édition d'un des traités les plus considérables qui aient été publiés sur la matière nous fournit une occasion de suivre les progrès accomplis depuis quelques années, et de constater l'état actuel de nos connaissances.

Dans les questions de science pure, toute proposition une fois démontrée appartient à la science; qu'on la laisse dans l'ombre ou qu'on l'exploite, elle n'en est pas moins acquise, et les dispositions des savants n'y sauraient rien modifier. Il en est autrement quand il s'agit des sciences appliquées. La démonstration n'y est jamais à l'état de lettre morte; chaque application représente une nouvelle recherche et rappelle la discussion des principes.

L'expérimentateur est un élément essentiel et obligé de l'expérimentation, et il importe de se rendre compte des tendances

auxquelles il est entraîné, sciemment ou à son insu, par le courant de l'opinion.

Les médecins n'ont plus actuellement de répugnance théorique contre l'hydrothérapie ; tous la conseillent plus ou moins, et je crois qu'on aurait peine à trouver un praticien qui n'en fasse un fréquent usage. La médication a si bien pris droit de cité qu'elle semble du domaine de la tradition, et on a peine à se représenter qu'elle date seulement d'un petit nombre d'années, tant elle est pour ainsi dire dans les mœurs thérapeutiques.

Cette adoption de confiance n'est pas sans inconvénient : un trop grand nombre de médecins, convaincus par avance de quelques bons effets du traitement par l'eau froide, se trouvent suffisamment renseignés et ne se donnent pas le souci d'étudier plus à fond la méthode. Ils vivent sur des notions vagues transmises au hasard d'une expérience aventureuse. Les traités de thérapeutique n'ont pas encore ouvert leurs chapitres à cette médication sans médicaments, au même titre qu'à tant d'autres agents de la matière médicale, et l'enseignement des écoles se tient volontiers sur la défensive, comme en face d'une nouveauté.

La faute n'en est pas toute imputable au défaut de curiosité ou de zèle. L'hydrothérapie, pratiquée dans des établissements spéciaux, n'est pas d'une observation facile ; celle qu'on institue en dehors des établissements est grossièrement imparfaite ; celle qu'on pourrait appliquer dans les hôpitaux, faute de ressources appropriées, ne représente que l'enfance du traitement.

J'ai trop bien appris par expérience combien on est mal secondé quand on veut organiser l'hydrothérapie hospitalière, la seule qui réponde aux besoins ou aux habitudes de l'enseignement, pour ne pas être enclin à l'indulgence.

C'est un fait accordé que plus on sait plus on veut savoir. Les maladies les mieux connues sont celles sur lesquelles se multiplient les traités, les brochures et les monographies. Or, en fait d'hydrothérapie, la pauvreté des écrits ne prouverait guère en faveur de notre savoir. Pour ne citer que la France, combien, depuis 1843, c'est-à-dire depuis les premiers renseignements

exacts et sérieux fournis sur la méthode de Priessnitz, combien compter de traités dogmatiques sur ce mode de traitement qui ne figure que pour mémoire dans les traités généraux, un seul et quelques rares opuscules sur des applications particulières. A l'étranger, dans l'Allemagne même où le zèle avait tout d'abord excédé la mesure ; en Angleterre, en Italie, je connais d'excellentes monographies, mais pas un ouvrage qui soit devenu ou qui soit destiné à devenir classique.

Aussi, et quelles que puissent être mes divergences d'opinion, bien que je ne m'associe ni à la forme ni même au fond de certaines critiques, je n'hésite pas à placer le livre du Dr Fleury (1) au premier rang des publications consacrées à l'hydrothérapie, et en lui assignant cette valeur je suis sûr de ne faire qu'un acte de justice. Déjà, en 1844, à l'époque où il existait en France trois établissements, et quels établissements ! fondés par Wertheim, Bonnard et Latour, un des médecins les plus autorisés de l'Allemagne, le Dr Schneiner écrivait : « Que les médecins français aient ouvert la véritable voie qui doit conduire à fonder cette cure sur une base solide, la chose n'est pas contestable. Sans se laisser détourner par le verdict de l'Académie, ils ont institué des recherches dans le milieu le plus favorable, les hôpitaux, et là ils ont suivi une méthode diamétralement opposée à celle qu'on adopte en Allemagne. Il ne s'écoulera peut-être pas un long temps avant que nous autres Allemands nous soyons forcés d'aller chercher à grands frais, au delà du Rhin, notre découverte singulièrement perfectionnée. » Je ne veux pas dire que la prophétie se soit réalisée, mais je sais quel accueil les Allemands ont fait avec une indépendance toute scientifique aux deux premières éditions du *Traité thérapeutique et clinique d'hydrothérapie*.

Mon intention n'est pas d'analyser ici un livre aux mérites duquel j'ai tenu tout d'abord à rendre hommage, mais de montrer dans quelle mesure et par quels côtés il a contribué à l'avancement de la science et de l'art. M. Fleury a fait précéder son livre

(1) *Traité thérapeutique et clinique d'hydrothérapie*, 3<sup>e</sup> édition. Paris, 1866.

d'un long exposé historique : j'ai, comme tout le monde, une certaine défiance des décisions rendues par un auteur à la fois juge et partie, surtout quand l'écrivain a des convictions si sincères qu'elles excusent les ardeurs ou les préjugés de sa critique. Aussi n'est-ce pas à l'introduction du livre, mais aux observateurs eux-mêmes et à leurs œuvres que je veux emprunter les éléments d'une comparaison.

Pour qu'on puisse se rendre compte du chemin parcouru, il serait au moins inutile de remonter au delà d'une vingtaine d'années.

Priessnitz, devancé par Currie, par Giannini et par quelques autres expérimentateurs, a fondé en 1830, avec l'autorisation de son gouvernement, l'établissement de Græfenberg : l'emploi systématique de l'eau froide n'est plus un secret.

Déjà, même en 1842, l'étoile de Græfenberg semble pâlir. Les établissements hydrothérapiques se comptent presque par centaines en Allemagne. La Prusse, fidèle à son caractère national, a soutenu la concurrence en interdisant à tous les militaires de se faire traiter à Græfenberg, sous le prétexte que la cure y est plus longue que dans les institutions similaires de la Prusse. Les malades disséminés n'apportent plus, depuis que le système est entré dans le domaine public, ni les mêmes enthousiasmes, ni le même prosélytisme. La période scientifique commence, et les médecins, mal accueillis par Priessnitz, soumettent au contrôle de nouvelles expériences les enseignements qu'ils ont puisés, presque malgré le maître, à Græfenberg.

C'est à cette date que paraît le livre de Scoutetten : *De l'Eau sous le rapport hygiénique et médical, ou de l'hydrothérapie*. Deux ans plus tard Schedel publie son *Examen clinique de l'hydrothérapie*. L'ouvrage de Schedel est excellent à plus d'un titre. Rédigé avec une grande modération, sans parti pris d'éloge ou de blâme, inspiré par un amour sincère de la vérité, il est l'exposé le meilleur que je connaisse, même dans la littérature allemande, de la méthode de Priessnitz, déjà modifiée par l'inventeur, et dont les sévérités excessives se sont notablement atténuées.

L'*Examen clinique de l'hydrothérapie* restera comme ces guides des voyageurs qui représentent, sous la forme la plus saisissante, un moment dans la vie d'un pays ou d'une cité. L'auteur, sans abdiquer son droit à la critique, décrit beaucoup et disserte peu, à la façon des voyageurs ; on a, en le lisant, la lettre et l'esprit de la méthode de Priessnitz, en 1844, c'est-à-dire à l'époque où l'expérience est mûrie, où la réflexion a fait place à l'engouement, où la concurrence déjà menaçante oblige.

Le traitement hydrothérapique répond, pour Schedel, à cinq indications dont il a puisé la nomenclature en Allemagne. Elle est hygiénique, antiphlogistique, antispasmodique, altérante ou simplement adjuvante et destinée à soulager quand il n'y a pas chance de guérir.

Cette division a été longtemps maintenue, sauf quelques réserves. Elle a non-seulement une valeur thérapeutique, mais elle fournit les points de repère les plus utiles dans l'histoire assez confuse de la médication. Je sais les objections qu'on peut élever contre la dénomination de méthode altérante, mais je ne sais pas d'autre mot qui représente mieux une notion générale acceptée provisoirement par tous les médecins. Si dans la méthode dite hygiénique on comprend l'hygiène spéciale des malades qui ne touche pas à la prophylaxie, mais à la guérison ; si on ouvre ainsi un chapitre aux propriétés toniques et restaurantes de l'hydrothérapie, on aura le cadre où se renferment les efforts de tous les hydropathes.

Chaque médecin qui aime la thérapeutique et ne la tient pas pour un hors-d'œuvre annexé à la pathologie, a des prédilections instinctives ou réfléchies et ne manie pas avec une égale autorité les médications ou les remèdes. Les générations médicales n'ont-elles pas de même leurs préférences ! Or, pour Priessnitz, et c'est là ce que les critiques n'ont pas assez compris ou voulu comprendre, l'indication capitale que l'hydrothérapie doit remplir, c'est celle d'être altérante. De là les rigueurs du système, l'emploi de l'eau froide à hautes doses à l'intérieur, non pas à titre d'adjuvant, mais d'élément essentiel de la cure ; de là la

subordination qu'il impose aux diverses pratiques dont l'ensemble constitue la méthode. Si Currie avait préconisé l'usage de l'eau froide dans les fièvres, si Pomme et bien d'autres l'avaient conseillé dans les affections nerveuses, il est certain qu'on n'aurait pas demandé au traitement de réagir contre les maladies chroniques, qu'elles siègent à la peau, dans les jointures, dans les muscles ou qu'elles occupent les appareils splanchniques les plus importants. L'innovation réalisée par Priessnitz et qu'il introduisit dans la pratique par un trait de génie, quitte à laisser à ses successeurs le soin de justifier la théorie, était bien à la fois une nouveauté et une hardiesse.

Envisagée comme altérante, comme résolutive, comme appelée, en d'autres termes, à guérir ou à modifier des états pathologiques profondément enracinés dans l'économie et devenus en quelque sorte la constitution pathologique des malades, l'hydrothérapie devait agir *intus* et *extus*, être indéfiniment continuée et se maintenir dans la régularité monotone de toutes les grandes médications chroniques.

La boisson était, comme je l'ai dit, partie intégrante du traitement. Qu'elle occupât cette place en vertu d'une théorie humorale et qu'elle eût pour mission d'évacuer les matières morbifiques, peu importe, si l'expérience décidait en sa faveur. Les meilleures médications n'ont-elles pas servi et ne servent-elles pas encore de texte aux plus impossibles explications !

Ensuite venaient l'enveloppement et, à des degrés inférieurs dans la série, l'immersion et les douches. L'enveloppement, rejeté par beaucoup de médecins, abandonné par un grand nombre à cause de la répugnance des malades, se faisait à Græfenberg dans des conditions si connues que je n'ai pas à les rappeler. L'hydrothérapie locale tenait un rang élevé : enveloppement local, bains partiels, affusions topiques, etc.

A titre de médication altérante, la cure hydrothérapique se composait bien moins pour Priessnitz d'une succession d'agents opérant en sens contraire que d'une action aussi continue que possible. Les deux termes d'action et de réaction (*Erstwirkung*

et *Nachwirkung*), qui plus tard jouèrent un si grand rôle dans la technologie hydrothérapique, sont chez Priessnitz d'un rare emploi. On dirait que si l'économie avait été capable de le tolérer, l'eau froide aurait été appliquée sans interruption, et d'ailleurs l'usage de la ceinture mouillée servait pour ainsi dire de trait d'union entre de nombreuses pratiques auxquelles le malade était soumis dans le cours de la journée. La tolérance devenait ainsi la seule limitation de la cure, et, au lieu de demander à la maladie la mesure, on la demandait à l'individualité du malade. Dans ses tâtonnements au début du traitement, Priessnitz ne se préoccupe que de la susceptibilité du sujet ; il l'essaye par les petits moyens, et une fois qu'il se croit assez renseigné, il livre le patient à la règle presque inexorable de la méthode.

L'hydrothérapie peut-elle rendre les services qu'on exigeait d'elle à Græfenberg ? En admettant qu'elle soit le modificateur qu'on suppose, le mode d'application est-il justifié ? A la première question je répondrai peut-être, à la seconde je n'hésite pas à donner une réponse affirmative. Il est d'expérience et de tradition que les médications dirigées contre les états diathésiques ont d'autant plus de chances de succès, qu'elles font moins acception des symptômes particuliers et qu'elles s'imposent davantage à l'organisme. Qui n'est frappé de voir les cures thermales réussir par leur invariable uniformité ? Qui ne connaît les effets de ces entraînements où tout concourt en même temps à la guérison : régime, obligations de toute heure, exercice, existence réglée, soumission presque claustrale. J'ai encore vu un bien petit nombre d'établissements où la formule de Græfenberg avait été conservée religieusement jusqu'à l'extrême de la foi, et j'ai assisté à des cures presque merveilleuses sous cette rigide influence.

Quelque révérence qu'on professe pour le génie qui de prime saut ouvre un champ si large à la thérapeutique, il n'en est pas moins vrai qu'on sent même sous le succès poindre à chaque instant l'inexpérience. Plus lettré, Priessnitz n'aurait pas été en

mesure de libeller des principes : sa haine de la médecine se fût mieux appelée de l'envie, et il n'est pas homme à pardonner aux médecins une supériorité qu'il se sentait interdite.

Cependant, de 1844 à 1854, l'hydrothérapie, entrée dans le domaine public et n'appartenant pas, grâce à Dieu, à ces œuvres de l'intelligence dont la propriété se garantit par les lois et les brevets, perd de plus en plus son cachet d'improvisation. Des observateurs, éclairés par leurs études pathologiques, s'ingénient suivant leurs aptitudes à codifier les préceptes et les applications ; chaque médecin converti se met à l'œuvre et apporte son contingent.

Il serait impossible de donner un aperçu des matériaux qui s'accumulent surtout en Allemagne, mais au moins peut-on indiquer les principales directions où s'engagent les expérimentateurs.

La médecine dite physiologique commence dans cette période à dominer la situation. Aux croyances traditionnelles on éprouve le besoin de substituer une thérapeutique raisonnée ; il est affirmé que la thérapeutique doit avoir sa base non pas dans l'observation des malades et des effets curatifs, mais dans l'expérience obtenue par les essais sur l'individu sain. L'hydrothérapie se prête mieux que toute autre méthode à l'expérimentation physiologique, et ce terrain relativement neuf est défriché avec ardeur. A ceux qui voudront juger non pas de la valeur de l'hydrothérapie, mais des mérites de la thérapeutique physiologique, je ne saurais trop conseiller de méditer les recherches élaborées dans ce sens par les médecins hydropathes, et de mesurer les progrès réalisés par cette sorte de rationalisme médical.

A l'autre extrême, les praticiens purs, ne s'associant pas aux tentatives de réformation, mais voués à la tradition de la médecine curative, rassemblent des faits ; sans s'attacher aux généralités, ils essayent de classer les maladies auxquelles convient le mieux le traitement. Le courant unique de l'école de Priesnitz, qui a fait des élèves malgré lui, se partage. La division de

la méthode générale en méthodes particulières, suivant les indications à remplir, s'applique encore mieux aux médecins traitants qu'au traitement lui-même : les uns préconisent la cure antiphlogistique, les autres la médication perturbante ; d'autres cherchent à associer l'hydrothérapie avec d'autres agents comme l'électricité, d'autres s'adonnent à l'étude des effets hygiéniques.

Dans ce mouvement des esprits, l'excès du zèle, l'amour du nouveau, le besoin du contrôle, l'indépendance des observateurs, engendrent une activité tumultueuse, désordonnée ; le vrai, le faux, l'exagération de la croyance et du scepticisme, jettent le doute chez ceux qui, parmi les médecins, attendent en simples spectateurs la solution des problèmes qui s'agitent. L'hydrothérapie subit là ce qu'on pourrait appeler sa seconde épreuve. Je n'ai garde de citer des noms, ne pouvant entrer ici dans l'examen des idées, mais je regrette d'être réduit à une esquisse rapide où j'aurais voulu donner une étude qui réclamerait de trop longs développements. Entre toutes nos méthodes thérapeutiques, il n'y a peut-être que la saignée qui ait eu le privilège d'éveiller à ce point la recherche inquiète des thérapeutistes.

Un dernier élément sans importance scientifique, mais dont il faut tenir compte, intervient encore dans cette agitation : les médecins qui pratiquent l'hydrothérapie ne sont pas exactement dans les conditions des praticiens leurs confrères ; placés à la tête d'établissements privés administrés à leurs risques et périls, ils n'ont pas tous la possibilité de dégager de la question leurs intérêts de chaque jour. Quelle que soit l'abnégation dont ils font preuve, le public insinue volontiers qu'ils plaident *pro domo sua*, en vantant les effets de la méthode. Beaucoup ne se sont rattachés à cette médecine spéciale qu'en désespoir de cause ; ils apportent à la cure plus de zèle que de savoir, et n'ont pas été préparés par d'assez fortes études : pour avoir ses excuses, leur enthousiasme n'en est pas moins discuté. Par là s'explique le discrédit où, dans certaines contrées (en Angleterre

par exemple), tombent les hydropathes confondus avec des spécialistes médiocrement famés.

C'est au milieu de cette confusion que parut la première édition du traité du D<sup>r</sup> Fleury; c'est quand les esprits se sont apaisés à ce point qu'au lieu de modérer les entraînements passionnés, il conviendrait de réveiller la curiosité défaillante, que se publie la troisième édition du même livre.

Le D<sup>r</sup> Fleury est de ceux dont il est difficile de louer les efforts, parce que, dans la confiance qui les soutient, ils ont pris les devants de l'éloge. L'ouvrage débute par une citation qui semble faite pour décourager les meilleures sympathies et ne laisser au critique que le devoir de se soumettre humblement à la chose jugée :

« Sans Priessnitz M. Fleury ne se serait jamais occupé d'hydrothérapie.

« Sans M. Fleury l'hydrothérapie serait depuis longtemps morte et oubliée.

« ..... A Priessnitz l'honneur d'avoir suscité les travaux de M. Fleury. »

En somme il existe pour le D<sup>r</sup> Fleury deux hydrothérapies : l'une, empirique, qui commence à Priessnitz et finit à Baldou; l'autre scientifique, créée de toutes pièces à Bellevue et qui n'a ni antécédents ni ascendants. L'histoire, ainsi résumée, en supprimant, de 1820 à 1852, tous les intermédiaires, en ne mentionnant ni un nom, ni un traité, ni une monographie, en rayant d'un trait de plume les plus honnêtes recherches entreprises en Allemagne et en Italie, n'est pas de l'histoire. M. Fleury a trop d'érudition pour borner, comme il le fait dans la préface de sa première édition, la littérature hydropathique aux livres de Schedel et de Scoutetten, auxquels manque, ainsi qu'il le dit, l'autorité de l'expérience et de la pratique.

Je voudrais, je le déclare en toute franchise, rayer du livre cette introduction historique; ne pouvant la supprimer, je passe outre et j'entre dans l'analyse d'un traité qui n'avait pas besoin, pour être apprécié, de ces regrettables prolégomènes.

La médication hydrothérapique répond à deux grandes classes d'indications : 1<sup>o</sup> celles qui se rattachent à l'action réfrigérante de l'eau froide : médication antiphlogistique, hémostatique, sédative;

2<sup>o</sup> Celles qui se rattachent à l'action excitante de l'eau froide : médications tonique, excitatrice, révulsive, résolutive, altérante ou dépurative, antipériodique et prophylactique.

Cette division qui par l'énoncé des indications diffère peu de celle qu'avait proposée Schedel, et semble tout d'abord n'en être que le développement, est à mon sens le vrai titre de gloire de l'auteur. Elle résume son livre et jette sur la théorie comme sur la pratique de la méthode une vive lumière.

On savait du reste que chaque application de l'eau froide se compose de deux termes, notés, étudiés, mesurés scientifiquement : la réfrigération et la calorification. Le premier, passif; le second, celui de la réaction, plus actif et plus vital. On avait indiqué, et les recherches des observateurs avaient porté principalement sur ce point, la proportion d'action et de réaction déterminée par les divers procédés opératoires : immersion, enveloppement, bains partiels, douches, etc.; on avait confusément entrevu la loi, mais personne ne l'avait nettement formulée.

En établissant ces deux grandes classes, en isolant l'action réfrigérante de l'action excitante de l'eau froide, en rangeant sous ces deux chefs les applications particulières, le D<sup>r</sup> Fleury a donné la clef de la médication. Il ne s'agit plus d'énumérer ou de décrire les différents modes opératoires et de tirer de chacun d'eux le meilleur parti, il faut subordonner les procédés au but qu'on se propose d'atteindre. On commençait par la matière médicale, on commencera dorénavant par la thérapeutique.

Le principe une fois posé, l'auteur le suit et nous allons le suivre avec lui dans ses données les plus générales.

L'eau froide appliquée à l'extérieur est pour le D<sup>r</sup> Fleury la base de la médication, on pourrait presque le dire, son unique